NUMÉRO 46 DÉCEMBRE 1955

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

SIÈGE SOCIAL : 6, rue de Louvois - Paris (2e) - C. C. P. : 1844-02 Paris
PRÉSIDENT : R. CHABRIER, 6, rue Albert-Malet - Paris (12e)

Les réunions mensuelles sont rétablies. Une affiche de nos activités sera apposée sur une vitre de notre salle, 6, rue de Louvois - Paris (2e)

Mlle Cadoux, Assistante sociale de l'Association, assure une permanence au Siège, 6, rue de Louvois, les jeudis, de 18 h. 30 à 20 heures (Ecrire à cette adresse en cas de nécessité).

MEILLEURS VŒUX

Notre nouveau bulletin qui paraît dans son nouveau format, mais non dans sa présentation définitive, vous arrive pour Noël et le jour de l'an, chargé de bons souhaits de Nouvel An, que j'adresse à tous, au nom du Comité. Nos Vœux : c'est d'abord l'adhésion, à notre association des Anciens Élèves de l'O. P., de tous nos jeunes camarades dès leur sortie de l'Institution. C'est aussi l'adhésion de tous les parents d'élèves et de tout le personnel de la Maison, à la grande famille Cempuisienne.

C'est ainsi que Gabriel Prévost, en léguant sa fortune et ses biens au département de la Seine, désirait l'avenir de sa maison, c'est aussi ce que voulait Paul Robin.

Cette collaboration, cette union des : maîtres, personnel, parents, élèves et anciens élèves sont nécessaires, indispensables à la prospérité de notre Maison de Cempuis.

C'est le souhait que je formule pour la nouvelle année.

Roger CHABRIER.

GABRIEL PREVOST

FONDATEUR DE L'ŒUVRE DE CEMPUIS

Gabriel Girond, ancien cempuisien, élève puis gendre de Paul Robin, a publié avant guerre un ouvrage sur Cempuis qui, aujourd'hui, est introuvable. Nous avons pensé, afin de mieux faire apprécier l'I. D. G. P. aux parents qui, depuis de nombreuses années ont placé leurs enfants à Cempuis sans connaître, vraiment notre maison, et à tous ceux qui s'intéressent à Cempuis, qu'il serait nécessaire de publier, non pas le texte intégral de ce livre, mais de larges extraits. Tout naturellement, avant cette publication, nous devons parler de Gabriel Prévost, fondateur de l'œuvre de Cempuis.

Voici une notice biographique rédigée par lui-même :

Né le 22 août 1793 de parents cultivateurs de qui j'ai reçu les premiers éléments de la vie par l'exemple du travail, de l'ordre et de la pratique de la bienveillance que l'on nomme charité, voici qu'elle a été la base de ma première éducation : mon instruction fut celle du village à cette époque : lire, écrire, un peu calculer, voilà de quoi pourvoir à mes besoins.

Cher enfant, tu vas nous quitter pour aller à Paris : n'oublie jamais les conseils de tes père et mère. Si, Dieu permet que tu arrives à un grand bien-être, que l'orgueil ne s'empare pas de ton esprit. Souviens-toi que tu es parti de Cempuis à 17 ans sans fortune.

Entré dans une maison de commerce à 20 ans, j'étais par mon âge appelé dans l'armée ; mes parents me firent remplacer. Mon père mourut avant que je fusse majeur. Par testament, que mes frères signèrent, il donna tout à sa femme. Ma part était belle : j'avais ma liberté à 20 ans. Je pris une maison de commerce en février 1816 : je me mariai la même année avec une jeune personne qui n'avait que très peu de fortune. Tout le monde sait combien sont difficiles les affaires commerciales avec peu d'argent. Cinq enfants naquirent de mon mariage.

Ma femme mourut en 1827, me laissant une fille que j'ai perdue peu de temps après. Brisé dans mes affections, dégoûté de la vie, le temps fut mon grand remède, et le calme revint dans mon esprit. A la Révolution de 1830 les idées St-Simoniennes me parurent un progrès ; j'y pris part.

Je louai une maison assez vaste pour y installer 14 ménages avec 18 enfants.

Après deux ans d'expérience, ma fortune s'obérant, je fus contraint de dissoudre la Société. Parti en Amérique, j'y tombai malade ; je fus forcé de revenir en France, où je rentrai après une traversée bien douloureuse ; j'arrivai bientôt à Paris dans ma maison de commerce confiée à des employés. Ma santé fut bientôt rétablie ; je repris les affaires avec courage. Mon projet d'utilité pour les orphelins n'était pas sorti de ma mémoire. Je débutai par prendre de mes jeunes parents, très nombreux, d'ailleurs, qui méritaient qu'on les secourût. J'en avais plus de 40. J'en ai marié, exonéré du service militaire, remplacé un pour lequel je payai 3 000 francs,

UNE DATE A RETENIR : **SAMEDI 24 MARS 1956**

BAL ANNUEL A LA MAIRIE DU Ve

mis un certain nombre en pension, aidé d'autres dans les affaires commerciales.

Je fondais une maison de commerce à Charonne, une à Batignolles, une aux Ternes, une au faubourg Saint-Honoré, une à Montmartre, une à Belleville, où je fis bâtir une maison : j'achetai aussi la mitoyenne avec la mienne. La surdité me força à quitter Paris.

De 1816 à 1848, je subis les charges des Révolutions ; celle de 1848 me força de suspendre les affaires avec plus de quatre cents créanciers. Le Tribunal, après avoir fait prendre connaissance des écritures de la maison, me classa dans les liquidations judiciaires ; en égard à la Révolution, mes créanciers me firent la remise de 55 % et cinq années me furent accordées pour payer les dividendes. Avant l'expiration de ces cinq années, capital et dividendes furent payés, à l'exception de ceux qui avaient hypothèques sur mes propriétés. J'acquittai ensuite les intérêts en retard. Beaucoup n'ont pas voulu recevoir d'argent ; ils sont venus acheter à la maison pour des sommes équivalantes à leurs créances. Je rentrai au pays natal en 1858 ; j'y fis construire une habitation et divers autres bâtiments pour l'utilité de mon projet : secourir des vieillards et des orphelins. Je commençai à Cempuis par 7 ou 8 enfants ; aujourd'hui ils sont 46 ; le nombre de vieillards s'est élevé à 14, aujourd'hui ils ne sont plus que 4 : les années les ont moissonnés, d'autres ont été renvoyés pour inconduite ou incompatibilité de caractère. Aujourd'hui, ma santé est altérée et je m'attends à quitter notre monde et à laisser la charge à qui de droit.

Je remercie Dieu et la société de m'avoir chargé d'une si belle mission pendant le cours de ma longue vie ; j'attends la nouvelle du départ sans impatience, mais aussi sans crainte. Quand il plaira à Celui qui m'a fait naître de me rappeler à lui, je dirai : Que sa volonté soit faite ! C'est qu'il jugera que mon enveloppe a besoin de repos : tout le prouve par la défectuosité de ses parties. Ainsi soit-il !

(Cempuis, le 15 décembre 1873)

Décidé à prolonger son œuvre au delà de son existence, Gabriel Prévost qui avait fait la connaissance de Ferdinand Buisson le 7 Juin 1871 décide d'écrire son testament et désigne Monsieur Buisson pour êtreson exécuteur testamentaire.

Trois testaments ont été rédigés, le premier à la date du 20 Aout 1871, le second les 3 octobre et 3 Novembre 1871, le dernier le 25 Mars 1873. Quel est ce testament ?

« CECI EST MON TESTAMENT »

Averti par l'état de ma santé qu'il est temps de prendre mes précautions contre une mort subite, je profite de la parfaite liberté d'esprit dont je n'ai pas cessé de jouir jusqu'à présent pour écrire mes dernières volontés bien arrêtées.

Mon plus grand désir, retournant à Dieu, est d'assurer le maintien à perpétuité de l'œuvre que j'ai entreprise il y a plusieurs années en fondant l'établissement de Cempuis.

Tous les membres de ma famille sont assez riches pour n'avoir pas besoin de ma fortune, qui ne servirait qu'à leur donner du superflu, tandis qu'elle peut servir à sauver de la misère et du vice des milliers d'êtres humains.

C'est pourquoi j'institue pour mon légataire universel le Département de la Seine à charge d'affecter la totalité de ma fortune à l'entretien du plus grand nombre possible d'orphelins des deux sexes dans ma maison de Cempuis, sauf les legs particuliers dont je donnerai plus loin le détail. Je fais don au Département de la Seine de tout ce que je posséderai au moment de mon décès tant à Cempuis qu'à Paris, en meubles, immeubles, valeurs, créances, avec les prescriptions suivantes :

1° Que le Département s'engage en acceptant ce legs à l'employer en totalité à l'entretien et au développement de l'orphelinat de Cempuis. Je ne veux pas que cet argent soit simplement versé dans les caisses de l'Assistance publique pour être employé au gré de l'Administration ; j'entends qu'il soit perpétuellement et exclusivement affecté à la destination speciale que je lui assigne.

Par conséquent le Département de la Seine n'aliénera pas ma propriété de Cempuis.

Je conseille de conserver le plus longtemps possible mes maisons de Paris, attendu que la vente ne donnerait pas sans doute le même produit que les revenus des locations.

2° Que l'établissement ait toujours pour Directeur, sous-directeur, instituteurs et institutrices des laïques, afin que les enfants de différents cultes y soient accueillis et traités d'une façon égale et sans esprit de secte.

3° Enfin je nomme et constitue un comité de patronage des Orphelins de Cempuis, qui n'aura point à s'occuper de la gestion des finances, si ce n'est pour constater chaque année que les fonds ne sont point détournés de leur destination.

Mais ce comité aura les deux attributions suivantes :

1° Choisir le Directeur, le sous-directeur et l'instituteur de l'Etablissement, sous réserve de l'approbation de l'Administration du Département de la Seine, et surveiller la marche de l'instruction et de l'éducation à Cempuis.

2° Décider l'admission des enfants qu'on demandera à placer à Cempuis, sous réserve de la même approbation. Ce comité se composera de onze membres à vie. En cas de mort d'un des membres, le comité se complètera dans les trois mois en s'adjoignant un nouveau membre à vie.

Ici suit une liste de legs faits à diverses personnes (collaborateurs ou employés de Gabriel Prévost et à un petit neveu Horace Prévost.)

Plus loin, au paragraphe 8, il désigne pour être son exécuteur testamentaire, avec la saisine légale, M. F. Buisson, 166, boulevard Montparnasse.

Puis, la fin du testament :

« J'évince mes neveux, petits neveux et d'autres parents à un degré successible, excepté ceux portés sur mon testament écrit de ma main, en mon domicile à Cempuis, le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-treize ».

Signé :

Joseph-Gabriel PRÉVOST

Mon présent testament sera déposé chez M. Dufour notaire et député, à Paris, 15, boulevard Poissonnière.

Roger CHABRIER

PROCHAIN ARTICLE
Ferdinand Buisson exécuteur testamentaire de Gabriel Prévost

L.-M. SCHUMACHER

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès après une courte maladie, de notre bon camarade Schumacher connu de tous les Cempuisiens par son assiduité à nos réunions.

A ses obsèques, le 30 août, quelques-uns des « vieux » anciens s'étaient fait un devoir d'assister.

Par le canal de notre petit journal, qui était cher à notre ami, nous renouvelons à Madame Schumacher et à son fils nos condoléances les plus émues et toute notre sympathie.

Madame Schumacher remercie ceux d'entre nous qui, en leur nom et en celui de l'association, lui ont apporté le réconfort de leur présence et de leur amitié.

Cette amitié Louis Schumacher la leur rendait bien.

Je voudrais faire connaître, surtout aux plus jeunes, ce que fut son activité au sein de l'association dont il fut un des pionniers.

Il faut se reporter à plus de cinquante ans en arrière pour connaître l'action de Schumacher à l'Association. En effet, c'est en janvier 1901 - il n'avait pas encore 19 ans - qu'il entra au Comité en compagnie des jeunes de l'époque : J. Barreaud, G. Poullot et A. Urban.

Dès cette période nous retrouvons très fréquemment sa signature au bas d'articles paraissant dans notre périodique. Le premier « Remarques » est le développement d'une idée qu'il avait émise à l'Assemblée générale de janvier 1901, exposant que les propositions intéressantes n'étaient soumises aux sociétaires qu'en dernier ressort alors qu'ils n'avaient plus le temps matériel de les étudier.

En 1902, Schumacher prend la gérance de notre Bulletin qui, de trimestriel devient mensuel (Il faut insister sur le fait que, avec le bienveillant appui du Directeur de l'O. P., à cette époque, notre Bulletin s'imprimait gratuitement

à l'Institution). Il garda cette gérance jusqu'en août 1903 ; mais, n'en continua pas moins, par la suite, sa collaboration très régulière jusqu'à son départ au régiment - pour trois ans - en octobre de la même année.

Travaillant à l'époque dans une maison d'éditions, il meublait ses loisirs en travaillant pour le **BULLETIN**. Il développa la rubrique « Bibliographie », il fut l'auteur de différents articles sur G. Prévost, sur l'activité et le fonctionnement de notre amicale, puis, d'une série de quatre articles sur Cempuis. Pendant son service militaire qui prit fin en octobre 1906, Schumacher envoya quelques articles pour alimenter notre **BULLETIN**.

A l'assemblée générale de janvier 1907, alors que notre ami Urban venait d'être nommé président, Schumacher reprit ses fonctions de gérant du journal ainsi que celles de secrétaire de l'amicale ; je débutais moi-même à ses côtés comme secrétaire-adjoint.

C'est en janvier 1908 que notre Bulletin, après son 60ᵉ numéro, changea de nom pour devenir le Cempuisien. Je recopie, à votre intention, les deux premiers alinéas de l'article d'introduction signé Schumacher.

« Pourquoi ce nouveau titre ?

« Voyez l'ancien, il est trop long et manque de personnalité. Celui-ci, au contraire, claironne, c'est tout un programme, et il est bien à nous. Soyons Cempuisiens, comme d'autres sont Saint-Cyriens, Normaliens, etc... ».

En février 1909 s'arrête la présence de Schumacher au comité de l'amicale et nous le retrouvons une nouvelle fois d'octobre 1922 à décembre 1926 ; puis, pendant les années 1932 - 1933.

Indépendemment de sa présence en différents comités, Schumacher, comme je l'ai dit plus haut, a écrit de nombreux articles pour notre petit journal.

Les plus récents sont ceux de la série de 23 articles parus de décembre 1946 à décembre 1953 intitulés « Réflexions et souvenirs sur Cempuis », relatant les 25 premières années de l'orphelinat Prévost - de 1880 à 1905 - et complétant admirablement le livre Cempuis de G. Girond.

Voici, très succinctement relatées la présence depuis sa sortie de l' O. P. et l'activité de Schumacher à notre association.

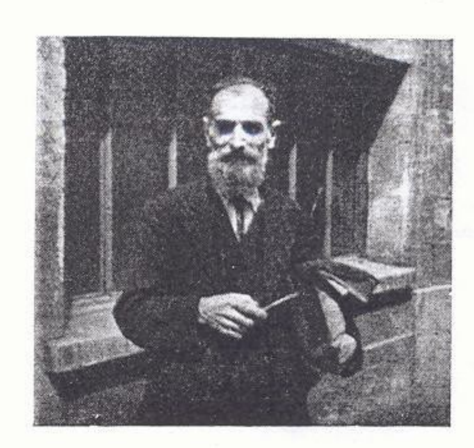
Il savait tout l'intérêt que représente « l'Histoire de l'O. P. » et aurait désiré voir une autre personne continuer son œuvre.

Il connaissait l'importance du « Cempuisien » et à quel point il était indispensable à l'association, en tant que lien entre tous les adhérents.

Adieu mon cher camarade. Nous perdons en toi un ami sincère et regretté de tous les Cempuisiens.

M. MARANDE

« SCHUMACHER...



...n'est plus »

Nous ne verrons plus notre grand ami Schumacher ; après une brève maladie, il a succombé le 25 Août à l'âge de 73 ans.

Non, cette belle et souriante figure de vieillard, empreinte de bonté, ne sera plus présente à nos réunions, à nos fêtes. Notre plus précieux collaborateur au Bulletin n'est plus. Jusqu'à ses derniers jours, il a pensé à sa maison de Cempuis, à ses camarades de toujours. C'est pour nous une bien grande perte et une bien grande peine.

Cher Grand Frère, adieu, tu seras toujours des nôtres par la pensée ; nous te regretterons toujours.

R. C.

J'AI REVU CEMPUIS

J'ai voulu revoir l'Institution, berceau de mon enfance, lui manifester toute ma reconnaissance pour les bienfaits de l'éducation que j'y ai reçue.

Cette année, le voyage en car me tenta parce-qu'il est plus confortable, plus reposant et se prête mieux à la méditation.

Monsieur Robert m'avait bien recommandé de me trouver à 8 heures au café « Nord-Express », face à la gare du Nord.

En arrivant, je pensais m'être trompé, parmi les 80 à 90 personnes groupées devant les cars, pas un ancien, aucune figure connue, j'appris par la suite, que toutes ces personnes étaient des parents d'élèves, qui se rendaient à Cempuis pour les fêtes de la Pentecôte.

Nous remplissons les deux cars (pris un peu d'assaut). Confortablement assis nous pourrons tout à l'heure admirer le paysage. J'attends le départ !

A 9 heures, nous démarrons, nous étions favorisés, le temps étant avec nous, pas de pluie, pas de soleil brûlant, la journée s'annonçait belle.

Par la porte de la Chapelle, nous filons à toute allure, contournant Sᵗ-Denis et Pierrefitte, nous nous lançons sur une route plus large en direction de Beauvais.

Le vrai paysage commence, nous découvrons une campagne plus étendue, bien cultivée où rien n'est perdu, les colorations fraîches des premiers plants, d'un vert jaune, se changent en vert bleu dans le lointain où les collines et les bois terminent notre tableau sur l'horizon, n'oublions pas que le mois de mai est le plus joli mois de l'année toutefois, je préfère les tons d'automne plus picturaux.

Voici Beauvais, ville artistique dont le centre bien éprouvé par la guerre, vient d'être reconstruit, malheureusement, l'aspect ancien de la ville a disparu, pour faire place au style Standard M. R. U. (celui des casernes).

Toutefois les monuments historiques n'ont pas trop souffert.

Nous sortons de la ville pour gagner Marseille-en-Beauvaisis, la route devient plus étroite et bombée, nous obligeant à ralentir l'allure, nous sommes d'ailleurs, dans les contreforts des monts de l'Artois.

En passant à Marseille-en-Beauvaisis je me rappelle la bonne cuisine que nous faisait Madame Guerlin, un peu plus loin, à Fontaine Lavagane, il me semble entendre un air de Saxo, joué par Monsieur Crétien, notre bon cordonnier et chef de la fanfare de ce pays.

Voici le car qui reprend sa vive allure, rien de surprenant ! Il vient, comme nous, d'apercevoir le clocher de Cempuis, visible

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 15 JANVIER 1956 A 14 H. 30

AU SIÈGE SOCIAL : 6, RUE DE LOUVOIS

MÉTRO : BOURSE OU 4-SEPTEMBRE

de loin ; enfin après avoir rasé Grandvilliers, nous voici rendus à l'Institution ; il est 11 h. 30 ; je suis heureux de me retrouver auprès de mes camarades.

Comme les années précédentes, je pensais les trouver nombreux ; malheureusement l'effectif des anciens était très réduit, quel dommage ! Au déjeuner plusieurs tables étaient vides, je pensais aux autres années où il nous fallait « bagarrer » pour trouver une place.

Devant ce faible auditoire, il ne fut pas question de discours d'usage.

Cependant notre Président, nous rappela que le bon gigot (j'aurais préféré le traditionnel veau jardinière) était l'œuvre du cuisinier, il nous engagea à lui marquer notre reconnaissance du (ventre ?) par une collecte, dont le résultat fut bien goûté à en juger par la figure épanouie que prit le chef pour nous remercier.

Le retard du déjeuner ne permit pas à beaucoup d'occuper des places assises à la représentation donnée par nos jeunes camarades.

Groupés à l'entrée de la salle des fêtes, nous racontons nos blagues d'autrefois.

Il nous arrivait d'entendre des échos de la fanfare, il est certain que S[t]-Granier lui décernerait un diplôme d'honneur, car elle le mérite.

N'ayant que quelques heures à disposer, je fais un pélérinage dans le parc ; je commence par le caveau, que j'ai connu négligé, il est aujourd'hui très bien entretenu ; je suis le bois, le terrier aux renards a disparu de même que la baraque du Père Delon, devenu la cordonnerie, puis ?

Contournant le bois fort bien élagué, style forêt domaniale, je remarquais la disposition des pommiers longeant la haie de clôture : peut-être furent-ils victimes de nos incursions matinales ? Je termine ma promenade par le terre-plein un peu abandonné.

Avant mon départ, en technicien, j'ai voulu jeter un coup d'œil sur les ateliers que j'ai trouvés très bien tenus les machines en général sont très propres, les objets exposés bien exécutés ; c'est avec regret que je quittai cette partie de l'établissement en pensant que de nombreux anciens sont sortis de ces ateliers bien armés pour la lutte dans la vie.

Il me faut regagner le car, le cœur un peu gros. C'est l'heure du départ.

Nous reprenons nos places, mes voisines, des mamans d'élèves, essuyaient des larmes ; aussi je les réconfortais de mon mieux, leur disant que j'étais un ancien élève ; fier de l'éducation reçue, car grâce à l'Institution et à mes professeurs, je me suis fait une belle situation dans la vie, chose accessible à tous les élèves.

Petit à petit les larmes se sèchent, un parent habitué de la promenade, sortit un harmonica, nous égrena quelques notes lesquelles, vite groupées firent sortir des airs nouveaux et anciens.

Cette fois, il n'était plus question d'admirer le paysage, les chansons prirent vite le dessus, tout le car chantait.

Le retour fut bien rapide et c'est à la nuit tombante, toujours en chantant que nous sommes arrivés à la gare du Nord heureux de cette agréable journée.

Un petit regret ; j'ai constaté que les anciens délaissaient cette belle fête réservée spécialement à la reconnaissance envers notre Institution.

Et pourtant, sacrifier un jour par an, c'est bien peu demander !

J'ai trouvé l'Etablissement très propre, bien tenu, les enfants vêtus avec goût surtout les fillettes qui paraissent toutes cœurs (robes, coiffures), quels changements depuis mon entrée à l'orphelinat le 6 février 1893 !

Vraiment je ne regrette pas ma visite à Cempuis.

Henry MARTIN.



Match de football : Ecole d'Aumale contre Cempuis.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE GABRIEL PREVOST (OISE)

Compte-rendu de la séance du 26 mai 1955

Assistaient à la séance :

Mme Barjon, MM. Astier, Boisseau, Giraud, Salles, *Conseillers Généraux* ;

M. Lançon, *Directeur-adjoint des Services Sociaux et Médicaux de la Direction des Services d'Enseignement de la Seine* ;

M. Roger, *Administrateur aux Services Sociaux et Médicaux* ;

M. Leautey, *Administrateur, représentant M. le Directeur du Personnel* ;

M. Rebis, *Administrateur représentant M. le Directeur des Beaux-Arts et de l'Architecture* ;

M. Contini, *Directeur de l'Institution* ;

M. Desmerger, *Ingénieur* ;

M. Faivre, *Chef de la Section des Internats Départementaux* ;

MM. Gautier et Rimbod, *Architectes* ;

M. Martin, *Ingénieur Divisionnaire du Service des Installations Mécaniques* ;

Mlle Lauriere, *Assistante scolaire principale* ;

Mme Renaud, *Agent Supérieur à la section des Internats départementaux* ;

Mlle Renaud, *Secrétaire de la Commission*.

Avaient été empêchés d'assister à la séance :

M. Thomas, *Conseiller Général* ;

M. Piobetta, *Directeur des Services d'Enseignement de la Seine* ;

Mme Raffold, *Chef du Bureau de l'Aide Scolaire et des Colonies de vacances* ;

M. Chabrier, *Président de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution* ;

M. Danville, *Délégué de la Chambre Syndicale de la Menuiserie*.

M. LANÇON, président de la séance, présente les excuses des membres de la Commission empêchés d'assister à la séance, ainsi que celles de Mme le docteur MENGIN, M. CROIZIN, M. LANFRANCHI, M. GODIER, conviés à prendre part à la séance.

M. LANÇON présente M. DEROUFFET qui doit dans quelques jours prendre fonctions d'économe en remplacement de M. BAILLY, décédé, et demande à la Commission si, afin de faliciter sa prise de connaissance du service, il peut être autorisé à assister à la séance. La Commission donne son accord.

Le compte-rendu de la dernière séance n'appelle pas d'observations.

Compte-rendu de l'activité de **'tablissement.**

M. CONTINI fait savoir que depuis le novembre 1954 (date de la dernière nce) l'effectif des élèves est passé de 3 à 212. A ce chiffre s'ajoutent 24 ternes enfants, du personnel.

Des achats de vêtements, une remise état de la literie sont en cours ou à tude.

M. CONTINI rappelle les difficultés recrutement de personnel dues à loignement de l'Etablissement.

Questions relatives aux travaux. **Projet d'agrandissement des locaux.**

M. LANÇON rappelle le projet de istruction d'un nouveau bâtiment, taché à un projet d'augmentation de fectif des élèves - puis abandonné suite de la décision de maintenir fectif à son chiffre actuel.

Toutefois les locaux dans leur état uel ne présentent pas les possibilités isantes pour que les aménagements haitable à la vie d'internat dans ablissement soient réalisés. En partiier le dortoir des grandes filles est allé dans de très mauvaises condiis dans le local du parloir.

Le projet suivant est soumis à la nmission : surélévation de deux ges du bâtiment nord-sud (qui comte actuellement un étage comprenant ix dortoirs de garçons, insuffisamnt équipé du point de vue sanitaire), regroupement dans ce bâtiment de s les dortoirs de filles, avec des amérements sanitaires assez importants, es locaux accessoires d'internat : linies, vestiaires, ciroirs. Corrélativent, les dortoirs de garçons seraient roupés dans le bâtiment Tournaire, l'amélioration des installations saniires est en cours. La Commission donson accord à ce projet. Le Conseil iéral sera saisi à sa prochaine session ir un accord de principe. Ultérieurent lui sera soumis le projet définitif ffré. Sur le vu du projet technique ffré, l'Assemblée départementale irra se prononcer en pleine connaisice de cause. Bien entendu, l'Admitration s'efforcera de mettre au point projet susceptible de bénéficier au ximum de la participation financière l'Etat.

A l'occasion de l'examen de cette estion a été évoquée celle d'un regrouient des petits, souhaité par tous les nbres de la Commission, et destiné ermettre de mieux adapter la vie iternat à l'âge de ces enfants. Cette e n'est cependant pas retenue, le nbre d'enfants d'âge d'école matere étant trop restreint. La séparation des petits et des grands se trouve déjà ou se trouvera réalisée par diverses mesures : projet d'aménagement d'une cour pour les petits, échelonnement des heures d'utilisation du préau, répartition des enfants dans les dortoirs selon l'âge.

Préau.

Au programme de travaux de 1956 sont proposés la fermeture et le chauffage du préau. La fermeture sera réalisée avec parties fixes et parties mobiles, afin d'en permettre l'utilisation soit comme préau ouvert, soit comme préau fermé. La superficie du préau est de 270 m².

Une meilleure utilisation de la salle des fêtes, très vaste et utilisée une demi-journée par semaine, est demandée.

Programme des travaux 55-56.

Les représentants de l'architecture rendent compte de l'état de divers travaux.

Au titre de 1954, la réfection de la marquise et l'installation d'un atelier de bricolage sont en voie d'achèvement. Il est procédé a un essai de sol plastique dans une classe.

Le programme établi au titre de 1955 pourra se trouver affecté sur certains points par le projet de surélévation du bâtiment nord-sud et ses incidences. Les modifications nécessaires seront apportées.

Au titre du programme à présenter pour 1956 sont notamment proposés à la Commission :

Fermeture et léger chauffage du préau, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus ;

Aménagement en classe du passage côté droit de la cour d'honneur ;

Aménagement d'une cour pour les petits.

Ces propositions seront reprises sous forme de fiche budgétaire pour l'exercice 1956, sous réserve de l'avis favorable des Finances.

Par ailleurs est prévue l'inscription d'un crédit de 5 600 000 fr. dans le cadre général du programme de protection contre l'incendie.

Nous avons à déplorer la mort de

Jules DAMIDAUX

survenue le 15 octobre 1955. Que son frère Charles et Mme DAMIDAUX trouvent ici, l'expression de nos sincères condoléances.

Vie d'internat.

La difficulté de recruter des surveillants ou éducateurs véritablement aptes à assumer auprès d'enfants tels que ceux des internats départementaux la charge d'éducation qui leur est confiée est de nouveau soulevée. Il s'agit là d'un problème essentiel dans la vie d'internat. un stage dans les centres d'Entrainement aux Méthodes Actives pourrait aboutir à un certain résultat. M. Leautey fait savoir que la question de la formation d'un cadre d'éducateurs est à l'étude à l'Inspection Générale.

En ce qui concerne l'Institution G. Prévost s'ajoute une difficulté particulière du fait de l'éloignement de Paris. L'octroi d'avantages à déterminer (soit pécunières, soit de carrière) est suggéré.

Dans le domaine de l'organisation des loisirs des enfants, M. LANÇON rappelle l'achèvement prochain de l'atelier de bricolage. L'installation de foyers est prévue. M. LANÇON demande à M. CONTINI de procéder à un resserrement des vestiaires installés dans les combles du bâtiment Tournaire afin d'y aménager un ou deux foyers. Un autre foyer sera dégagé lorsque pourra être récupéré le parloir actuellement occupé par le dortoir des grandes filles, et qui, hors les jours de réception des familles, sera utilisé comme foyer.

Diverses suggestions sont faites en vue d'apporter plus de gaité à l'aspect des locaux, particulièrement des dortoirs : couvre-lits fleuris (qui pourraient être confectionnés par les grandes élèves), découpages sur les murs, plantes.

Divers.

M. LANÇON rend compte de l'état de diverses questions.

Le crédit de 3 135 000 fr. nécessaire à l'acquisition d'une fraiseuse et de deux tours à été accordé par le Conseil Général par délibération du 1er avril 1955.

Les démarches en vue de la reconnaissance du cours complémentaire comme cours complémentaire industriel et commercial sont en cours.

Au sujet de la proposition de don, par un ancien élève, d'une machine à imprimer, M. LANÇON rappelle l'avis de M. CROIZIN faisant savoir que l'enseignement à l'aide d'une machine non moderne serait inutile du point de vue professionnel pour l'avenir des enfants, et d'autre part entrainerait pour un nombre fort restreint d'élèves la dépense de rémunération d'un professeur.

Lors des prochaines grandes vacances, l'Institution accueillera pour la première fois une colonie de vacances, formée d'enfants de l'école maternelle des Ecoles Départementales de Vitry-sur-Seine.

Imprimé par les Elèves
du Cours Complémentaire Industriel
du Livre
5, rue Madame – Paris-6e

★